

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

Vendredi 22 mars 2024, à 10 h
À la salle du conseil de l'hôtel de ville
Webdiffusée à l'adresse ville.montreal.qc.ca/politique-vie-nocturne
et sur la chaîne [YouTube](#) de la Ville de Montréal.

Présences : Mme Kaïla A. Munro, présidence
M. Benoit Langevin, vice-présidence
Mme Anne Saint-Laurent, vice-présidence
Mme Marie-Claude Baril, membre
M. Julien Hénault-Ratelle, membre
M. Abdelhaq Sari, membre
Mme Anne-Marie Sigouin, membre
Mme Josée Troilo, membre

Absences : Mme Michèle Flannery, membre
M. Peter Malouf, membre
Mme Dominique Ollivier, membre

Le quorum est atteint.

1. Ouverture et mot de bienvenue

La présidente de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation, Mme Kaïla A. Munro, ouvre la séance à 10 h 02. Elle souhaite la bienvenue aux personnes qui assistent à cette dernière séance d'audition des opinions dans le cadre de la consultation sur le projet de Politique de la vie nocturne montréalaise.

Elle invite ensuite les membres de la Commission à se présenter à tour de rôle.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

La présidente soumet aux commissaires le projet d'ordre du jour de la séance, centré sur le dépôt et l'audition des mémoires et opinions des personnes qui se sont inscrites.

Sur une proposition de M. Benoit Langevin, appuyée par Mme Anne St-Laurent, l'ordre du jour est adopté.

3. Politique de la vie nocturne montréalaise

La présidente rappelle que les présentations diffusées pendant la séance seront déposées sur la page web de la consultation, à www.ville.montreal.qc.ca/politique-vie-nocturne. Elles seront ainsi accessibles à toutes les personnes intéressées.

3.1 Dépôt des mémoires et opinions écrites ne faisant pas l'objet d'une présentation

Mme Munro avise l'assemblée que des personnes et des organisations ont déposé des opinions écrites devant la Commission. Ces opinions ne font pas l'objet d'une présentation à l'oral. La présidente dépose les mémoires et opinions écrites des organisations suivantes :

- Association citoyenne du Village de Montréal;
- FANTOM (Fédération pour les Arts Nocturnes comprenant les Travailleur-euses et Organisateur-ices de Montréal);
- Nouvelle association des bars du Québec;
- Regroupement des événements majeurs internationaux;
- Table de concertation du Faubourg St-Laurent.

Elle dépose également des avis courts de Montréalaises et Montréalais.

Mme Munro affirme que ces opinions écrites et ces avis courts seront lus avec attention par les commissaires et seront utilisés dans la préparation des recommandations.

3.2 Audition et dépôt des mémoires et opinions — partie 1¹

La présidente décrit le fonctionnement de la période d'audition des opinions et donne quelques consignes aux personnes qui prendront la parole.

Elle invite ensuite la première personne prévue à l'horaire à commencer sa présentation.

- **Collectif d'artistes et d'organisateur.trices de soirées montréalaises**

M. Valentin Pham annonce que le nom du collectif a été affiné et qu'il se désigne maintenant comme le Collectif pour la modernisation de la réglementation relative aux permis d'alcool, de nudité et / ou de sexualité. Il est accompagné par M. Jean-Philippe Ung. M. Pham présente les positions du Collectif à partir du document de présentation projeté à l'écran et annonce le dépôt prochain d'un mémoire à la Commission. Le Collectif émet quatre recommandations, portant sur :

- Un permis intégrant les Lieu(x) avec Sexe-In-Situ (LASIS);
- Une proposition de projet-pilote;

¹ Les présentations peuvent être visionnées sur la liste de lecture YouTube de la Commission, à <https://www.youtube.com/live/0P4-dGhphy?si=10zDpgAQ4g6RbOIJ>

- La reconnaissance des LASIS;
- La réduction des méfaits.

La présidente remercie les porte-parole du Collectif, puis ouvre la période de questions et commentaires à l'intention des commissaires.

Commissaires	Questions / commentaires
M. Julien Hénault-Ratelle	<p>Demande s'il existe des exemples de villes qui ont des LASIS et comment ceux-ci sont mis en place.</p> <p>Demande si les ressources nécessaires sont internes aux LASIS et autres organisations, ou encore s'il s'agit de ressources de la police. Souhaite comprendre s'il y a une cohésion entre les services de police et les LASIS.</p>
Mme Josée Troilo	<p>Demande les plus grands enjeux vécus dans les pays où les LASIS sont déjà implantés.</p>
Mme Anne-Marie Sigouin	<p>Trouve intéressant que ces enjeux et cette réalité soient amenés au grand jour. Affirme que la plupart des personnes ne sont pas au fait de cette scène underground et des besoins des personnes qui la fréquentent. Reconnaît que cette scène existe depuis longtemps à Montréal. Suggère qu'il faut peut-être la reconnaître et bien l'encadrer. Demande comment la Ville pourrait intervenir en matière de réglementation.</p>

La présidente invite à conclure avec un mot de la fin. M. Valentin Pham remercie les commissaires pour l'écoute et réitère la réalité dans la vie nocturne et dans l'image de Montréal à l'international. Il s'agit à son avis d'une belle carte à jouer pour la Ville.

La présidente remercie les porte-parole du Collectif et annonce une courte pause pour permettre à l'intervenant suivant de préparer sa présentation. Puis, pour laisser du temps supplémentaire au 2e intervenant, elle invite le 3e intervenant prévu à l'horaire à prendre la parole.

- **Mutek**

M. Alain Mongeau, fondateur et directeur artistique et général de Mutek, présente son organisation. Il dépose un [mémoire](#) devant la Commission et en relate les principaux points. Il termine sa prise de parole en affirmant être en faveur d'une politique de la vie nocturne et souhaiter contribuer au dialogue pour positionner Montréal comme une métropole culturelle reconnue et attractive.

La présidente ouvre la période de questions et de commentaires à l'intention des commissaires.

Commissaires	Questions / commentaires
M. Benoit Langevin	<p>Remercie pour la présentation.</p> <p>Se base sur l'expérience internationale de Mutek pour demander si le festival est offert dans d'autres villes nordiques, où il fait — 30 C lorsqu'il y a un événement.</p> <p>Se questionne sur la fermeture des activités à 3 h du matin et si c'est lié aux enjeux de transport collectif, et dans un contexte nordique ; on peut se retrouver avec des gens qui n'ont pas de moyens pour se rendre aux événements puis à la maison.</p> <p>S'interroge sur la quantité d'intervenants tant psychosociaux que policiers après 3 h et demande si nous avons une réduction d'effectifs qui fait que certains quartiers seront moins bien desservis.</p>
M. Abdelhaq Sari	<p>Remercie et félicite M. Mongeau pour les 25 ans de Mutek.</p> <p>Affirme qu'il milite pour étendre la vie nocturne dans la dimension géographique. Demande si la vie nocturne est accessible à tout le monde ou si on laisse des gens derrière. Demande si la scène publique est gratuite. Affirme que des personnes ne se permettent pas des sorties pour des moyens pécuniers, d'autres pour des moyens de transport.</p> <p>Rappelle que M. Mongeau a directement interpellé la mairesse Valérie Plante sur les enjeux liés à la santé. Demande si les établissements culturels et les lieux de festivals ont les moyens d'habiter la nuit, de manière générale.</p> <p>Ramène l'enjeu de fouille à la porte et demande si le fait de le savoir à l'avance permet de se préparer et de préparer une certaine santé des lieux.</p>
Mme Marie-Claude Baril	<p>Remercie de faire rayonner Montréal à l'international.</p> <p>Revient sur le besoin de prévisibilité exprimé par l'intervenant et demande le délai de temps dont il a besoin pour préparer des événements de cette ampleur.</p> <p>Dans le mémoire, l'intervenant souhaite l'instauration d'un modèle de gouvernance proactif et agile. Demande s'il peut offrir des exemples de gouvernance vécus ailleurs dans le monde qui pourraient être intéressants pour nous.</p>

La présidente remercie M. Alain Mongeau pour sa présence. Elle invite ensuite les prochaines personnes à prendre la parole.

- **Élastique**

M. Guillaume Sabourin présente son entreprise, Élastique, qui fournit des systèmes de son et des services de consultation en solutions acoustiques. Il est accompagné de M. Danji Buck-Moore. À l'aide d'une [présentation](#) projetée à l'écran, il présente les principaux points de son organisation.

La présidente remercie MM Sabourin et Buck-Moore. Elle ouvre ensuite une période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	<p>Remercie pour la présentation très intéressante, dense et riche en informations et en suggestions. Affirme que les concepts de la socioacoustique, du vivre-ensemble par musique et la danse sont nouveaux pour elle.</p> <p>Revient sur l'expertise à se donner en matière de gestion du son, d'aller davantage dans la recherche et le développement et demande comment Montréal pourrait se positionner à ce niveau, et comment cela pourrait avoir des répercussions positives en termes de cohabitation.</p> <p>Demande en quoi consiste le contrôle actif du son dans la ville de Turin</p>
M. Benoit Langevin	<p>S'intéresse au <i>noise cancelling</i> et demande si des salles de spectacles explorent cette technologie ; et sinon, quels sont les freins.</p>
M. Abdelhaq Sari	<p>Demande s'il y a des collaborations avec les universités locales, comme l'ÉTS, qui a une chaire dans ce domaine, ou encore l'Institut de recherche en santé et sécurité au travail.</p>

Mme Munro remercie M. Sabourin. Elle annonce ensuite une pause avant de poursuivre la séance d'audition des mémoires et opinions avec d'autres présentations.

3.3 Audition et dépôt des mémoires et opinions — partie 2

La présidente annonce la reprise de la séance d'audition et de dépôt des mémoires et opinions à 11 h 26. Elle invite les intervenantes suivantes à prendre la parole.

- **GRIP**

Mme Magali Boudon est la directrice du GRIP, le Groupe de recherche et d'intervention psychosociale. Elle est accompagnée de Mme Pamela Caissie, directrice adjointe de l'organisation. Lors de leur

présentation, Mmes Boudon et Caissie expliquent les services offerts par le GRIP lors d'événements festifs d'envergure et mettent en lumière les enjeux contenus dans le [mémoire](#) de leur organisation.

La présidente remercie les intervenantes pour leur présentation et ouvre une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Julien Hénault-Ratelle	<p>Remercie pour la présentation. Rappelle que des participants ont expliqué que la majeure partie des méfaits sont commis à l'intérieur des établissements et que le GRIP reçoit du financement pour l'extérieur.</p> <p>Demande si l'accompagnement ou la formation offerte par le GRIP devraient être conditionnels à l'octroi des permis pour la prolongation des heures de vente d'alcool. Affirme qu'un organisme présent la semaine précédente était opposé à cette idée et ne souhaitait pas que ce type de démarches soit imposé. Comment s'assurer, dans le cadre de la mise en place de la Politique de la vie nocturne et de l'extension des heures de vente d'alcool, que les services et l'accompagnement comme ceux du GRIP soient mis en place pour ne pas accentuer les enjeux de sécurité, si ce n'est pas conditionnel aux permis qui seront offerts.</p> <p>Amène la question du financement par projet et que ce financement est souvent rattaché à un aspect d'innovation, ce qui rend difficile d'obtenir un financement pérenne pour des organismes comme le GRIP. Entend bien la demande d'un changement de modèle vers un financement à la mission.</p> <p>Demande à combien on évalue les besoins financiers pour répondre aux besoins actuels et aux besoins qui pourraient découler de la mise en place de la Politique de la vie nocturne montréalaise.</p>
M. Abdelhaq Sari	<p>Explique qu'il a fait beaucoup de sorties de bars. Est d'avis qu'il y aura toujours des méfaits, mais que leur nature change. Demande si le GRIP s'adapte à ces changements, alors que les comportements malicieux des personnes mal intentionnées deviennent plus dangereux.</p> <p>Rapporte qu'on entend souvent parler de la décriminalisation de la possession simple d'une drogue dure et demande s'il y aurait des impacts sur le travail du GRIP, un élément qui s'ajoute.</p>
Mme Anne St-Laurent	<p>Remercie pour le travail. Affirme qu'elle ne connaît pas le GRIP et demande comment le travail du GRIP est annoncé lors d'un événement.</p>

La présidente remercie les représentantes du GRIP et cède la parole aux prochaines personnes prévues à l'horaire de la séance.

- **Culture Montréal**

Mme Emmanuelle Hébert, directrice générale, accompagnée de M. Pierre-François Sempéré, directeur du développement stratégique et politique, présente brièvement l'organisation. Elle explique les principaux points contenus dans le [mémoire](#) déposé par Culture Montréal.

La présidente ouvre une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	<p>Remercie pour la présentation et partage une réflexion sur le patrimoine immatériel des nuits montréalaises. Avec l'idée préconçue que certains se font des nuits montréalaises, propose de favoriser un changement de paradigme. De la même façon que le patrimoine est souvent vu comme un obstacle plutôt qu'une opportunité, propose de faire la même chose avec les nuits montréalaises et de les envisager comme une richesse, un apport à la vitalité culturelle montréalaise, plutôt que de la gestion de nuisances.</p> <p>Affirme que comme administration municipale, on souhaite autant soutenir les organismes que répondre aux doléances et aux préoccupations des citoyens.</p>
M. Abdelhaq Sari	<p>Remercie pour les éléments apportés et les enjeux très pertinents. Est d'avis que la sémantique est très importante et le vocabulaire, très intéressant. En réfléchissant à la politique, en utilisant des termes comme les nuisances, le vivre-ensemble, la cohabitation, on souligne les problèmes et non les opportunités. Or, la réflexion est plus pertinente si on l'aborde du point de vue des opportunités et remercie les intervenants d'avoir abordé des points qu'il faut d'abord corriger avant de parler d'une cohabitation problématique</p> <p>Soulève que les intervenants ont parlé de questions d'arrondissements versus ville, un enjeu très important. L'ensemble des services — SPVM, SIM, la sécurité civile — et la compréhension commune de chaque événement sont importants.</p> <p>Demande ce qu'on apporte aux citoyens. Pour l'instant, les citoyens perçoivent la nuisance et le bruit lors de la sortie des bars.</p> <p>Est d'avis qu'il vaut mieux écrire une politique avec la sémantique d'opportunité plutôt que la sémantique des nuisances.</p>

La présidente remercie Mme Hébert et M. Sempéré. Elle remercie ensuite tous les intervenants entendus pendant la matinée, puis annonce l'ajournement de la séance jusqu'à 13 h.

3.4 Audition et dépôt des mémoires et opinions — partie 3

La présidente ouvre de nouveau les travaux de la Commission à 13 h 05. Elle souhaite la bienvenue aux personnes qui participent à la séance en personne ou à travers la webdiffusion, puis invite les commissaires à se présenter. Elle souligne également la présence de l'élue responsable de la vie nocturne au comité exécutif de la Ville de Montréal, Mme Ericka Alneus.

Mme Munro donne quelques consignes à l'intention des personnes qui prendront la parole, puis invite les premières intervenantes à procéder à leur présentation.

- **Partenariat du Quartier des spectacles**

Émilie Chabot, directrice du développement stratégique au Partenariat du Quartier des spectacles, est accompagnée de Noémie Pascal, conseillère au développement stratégique. Mme Chabot présente les principales propositions du mémoire du Partenariat du Quartier des spectacles avec une [projection à l'écran](#).

La présidente remercie Mme Chabot et ouvre la période de questions et de commentaires à l'intention des commissaires.

Commissaires	Questions / commentaires
M. Benoit Langevin	Souhaite avoir plus de détail sur la brigade mixte et comment elle se complète avec l'offre déjà en place de soir en matière d'accompagnement psycho-social et de stratégie de sécurité.
Mme Kaïla A. Munro	Propose de revenir sur la gouvernance et sur la transversalité des éléments de la vie nocturne : sécurité, urbanisme, etc., et demande d'expliquer l'idée d'entité municipale.
M. Benoit Langevin	Demande des informations sur le projet de transport intermédiaire mentionné par Mme Chabot dans sa présentation.

La présidente offre un mot de la fin à Mme Chabot. Celle-ci indique que le Partenariat du Quartier des spectacles souhaite une vie nocturne qui soit bien remplie et qui soit respectueuse.

La présidente remercie les intervenantes pour leur contribution aux travaux de la Commission et ses pistes de réflexion. Elle invite les personnes suivantes à prendre la parole.

- **Association des Sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM)**

Sébastien Ridoin, directeur général par intérim de l'ASDCM, accompagné par Dany St-Jean, conseiller aux relations publiques et gouvernementales, résume les principaux points du [mémoire](#) déposé devant la Commission.

Mme Munro ouvre ensuite la période de questions et de commentaires à l'intention des commissaires.

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Kaïla A. Munro	Demande aux représentants de l'ASDCM de décrire les différences territoriales entre les sociétés de développement commercial et comment la vie nocturne est implantée selon les territoires, ainsi que les changements vus auprès des SDC.
M. Julien Hénault-Ratelle	Affirme que de plus en plus de responsabilités sont données aux SDC, notamment en termes de salubrité, de développement social et de cohésion sociale. Dans le cadre d'une accentuation de ces enjeux lors de la mise en œuvre de la Politique et des actions qui en découleraient, demande comment est vu l'impact sur les SDC, tant au niveau opérationnel qu'au niveau du financement.
Mme Kaïla A. Munro	Demande d'expliquer la dynamique des SDC membres.

La présidente propose aux intervenants de prononcer un mot de la fin, puis invite l'intervenante suivante à prendre la parole.

- **SDSBL (Boulevard St-Laurent)**

Tasha Morizio est directrice générale de la SDSBL, une société commerciale qui représente les entreprises de la rue St-Laurent. Elle présente les propositions contenues dans le [mémoire](#) de son organisation.

Mme Munro remercie l'intervenante et ouvre la période de questions et de commentaires à l'intention des commissaires.

Commissaires	Questions / commentaires
M. Benoit Langevin	<p>Remercie pour la présentation. Dans le projet de Politique de la vie nocturne, le processus décisionnel est ramené vers les arrondissements, qui pourront par exemple circonscrire les zones de vitalité nocturne. Remarque que le mémoire déposé par le SDSBL semble proposer l'inverse, c'est-à-dire la création d'une gouvernance centralisée pour éviter la lourdeur bureaucratique au sein d'un comité de suivi qui engloberait les arrondissements, le SPVM, le SIM, les citoyens et les SDC.</p> <p>Demande comment ce serait une gouvernance plus efficace et moins lourde si on met les 19 arrondissements, des citoyens d'un peu partout, des représentants de la Ville-centre, le SVPM, le SIM et peut-être la STM</p>

	dans le même comité ; et à l'inverse, si on a un comité de suivi restreint, il y a aussi le risque que les résidents des arrondissements s'en sentent exclus.
Mme Kaïla A. Munro	Souhaite revenir sur la réglementation à San Francisco mentionnée dans le mémoire de la SDSBL, qui propose de désigner certains lieux comme des lieux de la culture (« place of entertainment »). Lorsqu'une personne loue ou achète dans ces lieux, elle reçoit un avis qui lui indique qu'elle doit s'attendre à certaines nuisances. Demande de parler plus en détail de cette mécanique.

Mme Munro remercie Mme Morizio et annonce une pause avant de poursuivre la séance d'audition des mémoires et opinions.

3.5 Audition et dépôt des mémoires et opinions — partie 4

La séance reprend à 14 h 02. La présidente salue les personnes présentes et invite la première intervenante à prendre la parole.

- **Nadia Alexan**

Mme Nadia Alexan fait la lecture d'un [document](#) intitulé « Garder les bars et les boîtes de nuit ouverts toute la nuit est une ouverture à l'enfer ».

Mme Munro remercie Mme Alexan pour son témoignage ciblé sur sa préoccupation de la santé. Elle ouvre la période de questions et de commentaires à l'intention des commissaires.

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Remercie la citoyenne de s'être déplacée pour faire part de ses opinions et de ses préoccupations aux commissaires. Affirme que le simple fait que la Ville fasse cet exercice de se doter d'une Politique de la vie nocturne démontre que l'administration souhaite en arriver le plus possible à un équilibre dans les activités de la nuit. Affirme qu'il y en a toujours eu à Montréal. Affirme qu'elle a trouvé offensant l'emploi de « gens normaux » pour définir les citoyens qui ne vivent pas la nuit. Rappelle que de nombreux Montréalais et Montréalaise à être employés dans ces bars, à être propriétaires de ces organismes et entreprises et à fréquenter ces endroits. Affirme qu'on n'est plus dans un monde où la majorité des gens vivent du 9 à 5 et que des gens travaillent la nuit, ont des heures différentes et se divertissent entre 10-11 h le soir et 3-4 h le matin.

Mme Kaïla A. Munro	Rappelle l'importance de faire de cet espace de consultation un espace sans jugement.
M. Abdelhaq Sari	Remercie la présentatrice d'être présente et de s'exprimer. Précise le rôle de la Commission, qui est de bien écouter l'ensemble des propos et des arguments sans porter de jugement ; et de bien écouter et de bien prendre en considération chaque personne qui vient défendre un point de vue. Rappelle que chaque Montréalais est une partie prenante dans la décision ou dans la politique qui va être rédigée. Explique que la Commission a aussi entendu d'autres propos très pertinents pour avancer la vie nocturne. Remercie d'avoir apporté des opinions.

La présidente remercie à nouveau Mme Alexan pour sa recherche d'exemples de villes européennes et de statistiques. Elle invite l'intervenante à déposer auprès de la coordonnatrice son document pour distribution auprès des commissaires.

Elle invite les intervenants suivants à prendre la parole

- **SDC Centre-ville**

Glenn Castanheira est directeur général de la société de développement commercial Montréal centre-ville. Il est accompagné de Jules Hébert, conseiller principal. Il évoque les cinq recommandations incluses dans le [mémoire](#) déposé par son organisation.

Mme Munro remercie les intervenants pour les recommandations concises et ouvre la période de questions et de commentaires à l'intention des commissaires.

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Kaïla A. Munro	Demande ce que seraient le rôle et les responsabilités de la SDC Montréal centre-ville comme partenaire et de l'ensemble des autres SDC.
M. Benoit Langevin	Remercie pour l'intervention. Précise que des actes sont réservés aux policiers et policières et des actes qui sont posés par les Veilleurs de nuit. Demande comment on arrive à déterminer les actes qui peuvent être posés par chacun. Affirme que quand on pense à centre-ville, on pense à travail de rue, EMMIS, brigade de propreté, bref à une panoplie de différents types d'actes et de gestes. Demande de clarifier le chaînon manquant qu'apportent ce type d'intervenants.

Mme Kaïla A.
Munro

Revient aux brigades de médiation et aux recommandations 4 et 5 de la présentation et demande quels rôles et responsabilités sont possibles pour la SDC ; demande s'il est possible de faire une brigade de médiation.

La présidente remercie à nouveau les représentants de la SDC Montréal centre-ville, puis invite les intervenantes suivantes.

- **UQÀM**

Avant que la présentation ne débute, M. Abdelhaq Sari signale son potentiel conflit d'intérêts puisqu'il enseigne à l'UQÀM.

Priscilla Ananian est vice-rectrice associée à la Relance du Quartier latin à l'UQÀM. Elle est accompagnée de Nathalie Benoit, directrice de la promotion institutionnelle au Service des communications. Mme Ananian présente les recommandations contenues dans l'[avis](#) déposé à la Commission.

Mme Munro remercie Mme Ananian pour sa présence qui représente la population étudiante et celle des travailleurs et travailleuses du CHUM. Elle ouvre la période de questions et de commentaires à l'intention des commissaires.

Commissaires	Questions / commentaires
M. Benoit Langevin	Pose une question sur la progressivité du déploiement et le ciblage des zones de vitalité nocturne. Demande par quel type de zone commencer ce déploiement : des zones industrielles, résidentielles, à usage mixte ou un peu de tout à la fois.
M. Julien Hénault-Ratelle	Remercie pour la présentation. Demande si l'UQÀM est partie prenante aux brigades de la nuit et dans la médiation, et s'il y a une présence par les équipes de travailleurs sociaux dans le quartier. Demande s'il y a une formation terrain et du financement et comment est vue l'implication de l'université dans le quartier avoisinant, autant au niveau sociologique, des travailleurs sociaux, sexologues, etc.

M. Abdelhaq Sari

Remercie pour la présentation et pour l'ensemble des éléments qui ont été amenés.

Explique que son intervention tiendra compte des trois dernières présentations ; et que pour résumer, une des pistes de solution ou de réflexion est le guichet unique. Est d'avis que cette idée doit être réfléchie parce qu'elle est très intéressante et permet d'être plus en aval, d'étudier les répercussions positives et négatives et de colliger les informations utiles pour une meilleure prise de décision.

La Commission a beaucoup entendu beaucoup parler de brigades, équipes, escouades, etc. Est d'avis qu'il faut faire attention lorsqu'on propose d'autres intervenants qui s'ajoutent à ceux déjà présents. Fait remarquer que depuis 2020, on a mis un grand nombre d'équipes en place. Beaucoup de rôles et responsabilités qu'on voit parfois que des corps de police veulent se détacher de tâches qu'ils ne veulent pas faire. Attention au risque du pas dans ma cour. Affirme que la création d'une nouvelle équipe n'est pas toujours une solution.

La présidente cède la parole aux représentantes de l'UQÀM pour un mot de la fin. Mme Ananian suggère de créer un bureau de la nuit, un lieu d'observation permanent qui bénéficierait de la contribution de plusieurs chercheurs.

La présidente annonce une pause avant la poursuite des travaux.

3.6 Audition et dépôt des mémoires et opinions — partie 5

La séance reprend à 15 h 10.

- **Mélany Arsenault**

Mélany Arsenault est une citoyenne qui représente plusieurs personnes proches d'elle. Elle fait la lecture d'une [opinion écrite](#) déposée à la Commission.

Mme Munro remercie la citoyenne de porter sa voix et de partager son point de vue et ouvre la période de questions et de commentaires à l'intention des commissaires.

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Kaïla A. Munro	Relève que pour des raisons de rythme circadien, beaucoup d'entre nous sont dans un horaire de travail de 9 à 5. Rapporte que beaucoup de personnes ont d'autres réalités et la Commission en a entendu énormément pendant les séances de consultation. Par rapport aux

communautés marginalisées, certains besoins ont été exprimés qui sont légitimes.

Demande comment, en tant que citoyenne, Mme Arsenault souhaite que la Ville réagisse face à ses besoins qui ne sont pas ceux de la majorité et comment faire une Politique de la vie nocturne qui comprendrait ses préoccupations et qui adresserait ces besoins.

La présidente remercie la citoyenne pour sa présentation, bien fouillée et bien documentée. Elle appelle ensuite les prochaines personnes à prendre la parole.

- **Conseil jeunesse de Montréal**

Abdenour Douraid, membre du Conseil jeunesse, et Amani Braa, chercheuse doctorante, présentent l'avis rédigé par le Conseil en 2020 intitulé « Montréal nocturne : perspective jeunesse sur l'utilisation des espaces publics ». L'avis du Conseil jeunesse sert de base au [mémoire](#) présenté par le Conseil devant la Commission.

Mme Munro remercie les personnes représentant le Conseil jeunesse et ouvre la période de questions et de commentaires à l'intention des commissaires.

Commissaires	Questions / commentaires
M. Abdelhaq Sari	<p>Rapporte que les intervenants l'ont fait sentir très jeune puisqu'il avait déjà amené devant la Commission les éléments abordés, notamment la question de la géographie, de l'accès aux terrains.</p> <p>Rapporte que le Conseil a apporté quelque chose de nouveau et affirme que quand on veut étendre la nuit, ça prend des moyens pécuniers. Ils ont pourtant droit à une vie de nuit et demande si c'est une chose que les commissaires doivent étudier.</p> <p>Demande s'il faut revoir la réglementation dans les arrondissements. Demande si on retrouve, dans le mémoire du Conseil jeunesse, des éléments par rapport aux règlements des arrondissements.</p>
Mme Anne-Marie Sigouin	<p>Remercie pour la présentation. Affirme qu'on doit se pencher de manière plus large sur la question de l'accès aux espaces publics, d'autant plus qu'il y a déjà eu des situations conflictuelles ou problématiques. Réfère à un cas en particulier où il était prévu qu'une section de rue soit fermée pour que les jeunes du quartier puissent y jouer au basketball ; cela a créé une levée de boucliers pour le bruit qui aurait pu être occasionné.</p> <p>Demande comment on gère ces enjeux de cohabitation, et que des lieux en périphérie peuvent entraîner des difficultés dans le déplacement et la</p>

	sécurité. Affirme qu'il y a un chantier de travail à faire en lien avec cet aspect.
M. Benoit Langevin	Remercie les intervenants pour la recherche fort pertinente. Amène à la recommandation 11, où on parle des espaces vacants ou sous-utilisés dans le cadre de la Politique de la vie nocturne. Demande plus d'information sur cette recommandation. Demande si des groupes et organismes ont déjà mentionné leur intérêt à développer une offre culturelle dans ces locaux.
M. Julien Hénault-Ratelle	Rappelle que les intervenants ont mentionné la question du transport en commun et affirme que dans la politique actuelle, il n'y a pas d'actions à court terme sur l'augmentation de l'offre en transport en commun. Demande la perception de l'impact que peut avoir la mise en place de la Politique de la vie nocturne sans qu'il y ait un changement dans l'offre de transport en commun. Revient sur l'utilisation des espaces publics et des parcs ainsi que sur le profilage racial, qui a fait l'objet d'un avis du Conseil en 2021 et demande comment est perçue la Politique sur la question du profilage et sa mise en place par le SPVM.
Mme Marie-Claude Baril	Remercie pour la présentation dynamique et de porter la voix des jeunes, qui revendiquent leur place dans les nuits montréalaises. Apprécie que soit mis en lumière que la nuit peut être un espace de socialisation et de culture nécessaire pour une bonne santé mentale. Affirme qu'en tant qu'ex-jeune qui a utilisé des parcs excentrés, entend bien que les zones nocturnes doivent s'étaler à travers la ville et pas seulement au centre-ville. Se dit très sensible à cette réalité.
Mme Kaïla A. Munro	Demande aux intervenants s'ils se sont penchés sur la consommation chez les jeunes.

La présidente souligne la présence de M. Éric Labelle, directeur du Service du développement économique et de M. Dieudonné Ella Oyono, directeur, développement des pôles économiques, qui se sont joints à la séance d'audition des opinions.

La présidente remercie les porte-parole du Conseil jeunesse de Montréal d'avoir adapté leurs avis pour la consultation sur la Politique de la vie nocturne. Elle cède ensuite la parole au dernier intervenant de la séance d'audition des opinions.

- **MTL 24/24**

Mathieu Grondin, directeur général et cofondateur de MTL 24/24, présente les principaux points du [mémoire](#) de MTL 24/24 dans une [présentation](#) projetée à l'écran intitulée « Déclencher une volonté d'agir ».

Mme Munro remercie M. Grondin et ouvre la période de questions et de commentaires à l'intention des commissaires.

Commissaires	Questions / commentaires
M. Julien Hénault-Ratelle	<p>Rappelle que l'intervenant a affirmé l'importance de place des zones de vitalité nocturne dans des quartiers industriels, qui peuvent donc être excentrés, ce qui nous ramène à la question du transport en commun. Demande les zones qui devraient être implantées en priorité et s'il y a des lieux plus porteurs à Montréal, par exemple le Quartier Latin et le Quartier des spectacles.</p> <p>Demande s'il y a un enjeu à l'implantation des zones de vitalité nocturne dans des quartiers résidentiels ou dans des quartiers mixtes.</p> <p>Affirme que la question du bruit est centrale pour une cohabitation réussie avec les résidents autour des zones. Demande si le principe de zones sonores est toujours un bon principe à mettre en place en plus du principe de l'agent du changement. Demande comment en arriver à le mettre en place, d'un point de vue réglementaire, pour en arriver à trouver le juste équilibre entre les besoins des bars et des salles de spectacle et les résidents.</p>
Mme Anne-Marie Sigouin	<p>Remercie pour la présentation et tout le travail des dernières années qui ont généré des données et qui vont contribuer à alimenter la réflexion des commissaires.</p> <p>Revient sur l'extension des heures de vente d'alcool et des barèmes de décibels pour prévenir les nuisances dues au bruit. Demande comment ces éléments pourraient être modulés, par exemple en fonction du moment de la semaine et si le milieu souhaite des ouvertures 24 heures partout et en tout temps. Rappelle les préoccupations exprimées par une citoyenne entendue plus tôt sur des personnes qui pourraient être en état d'ébriété.</p> <p>Affirme que développer les activités nocturnes en zones industrielles fait du sens, mais que ce sont souvent des secteurs qui n'ont pas reçu les soins et l'entretien au fil des années. Se questionne sur le potentiel</p>

immédiat de ces zones, dans lesquelles on voit des bâtiments barricadés ou abandonnés.

La présidente remercie M. Mathieu Grondin pour les très bonnes pistes amenées, entre autres, sur les mesures sonores. Elle invite M. Grondin à prononcer un mot de la fin. Celui-ci parle du consensus qui se dégage des interventions et invite les commissaires à pousser leurs collègues et à les convaincre de la nécessité d'agir afin que Montréal puisse conserver son statut de métropole culturelle et son attractivité pour le futur.

La présidente remercie tous les intervenants entendus pendant les séances d'audition des opinions.

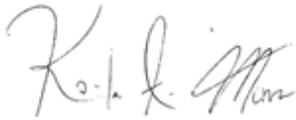
Elle indique que les commissaires se réuniront en séances de travail pour élaborer leurs recommandations, qui seront ensuite présentées et adoptées lors d'une assemblée publique le 10 avril prochain.

5. Levée de l'assemblée

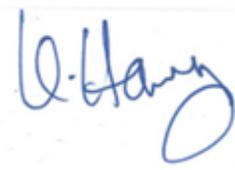
Mme Kaïla A. Munro remercie les personnes ayant participé à cette séance ainsi que tout le personnel de la Ville ayant appuyé le travail des commissaires.

La séance est levée à 16 h 16.

Adopté le 29 avril 2024



Kaïla A. Munro
Présidente



Virginie Harvey
Coordonnatrice — soutien aux
commissions permanentes